



SERVICE PUBLIC DE SANTE
HOPITAL DE MANTES LA JOLIE

Mantes, juillet 2016

2013 ➤ 2016

Trois ans d'efforts, trois ans de discussions, de réunions, de palabres, de changements d'interlocuteurs !!

Enfin nous y sommes, après plusieurs mises à l'ordre du jour au Comité Technique d'Etablissement, de multiples interventions en réunion avec la DRH, nous voyons enfin le bout du tunnel !!

La prime dite « laboratoire » sera versée aux agents du labo en fin d'année !!

Etant donné le contexte général des finances du CH Mantes, c'est une avancée majeure dans l'application de la réglementation, c'est aussi à notre sens, une reconnaissance du professionnalisme, de la compétence et du sens des responsabilités du personnel du laboratoire.

Cette mise en paiement sera effectuée après validation réglementaire par divers organismes comme la cour des comptes, le trésorier payeur,....

Et c'est un dispositif qui se reproduira tous les ans !!!
Calendrier prévisionnel :

Juin : saisie des instances représentatives du personnel (CTE) pour information des éléments financiers de l'année N-1

Définition du montant global des possibilités financières au regard des excédents.

Définition du montant à verser aux agents du laboratoire suivant un % prédéterminé (9% pour 2015 soit un montant de 100€ par agent en 1 versement)

Septembre : validation réglementaire du montant global et par agent

En automne paiement de la prime !

Porter les revendications du personnel, défendre leurs intérêts, être responsable
C'est ce que vous nous demandez, c'est ce que FORCE OUVRIERE fait
AVEC VOUS !!!

Bd Sully 78200 MANTES LA JOLIE
Tél. : 01 34 97 43 61 Port : 06 95 82 28 21 - Fax : 01 34 97 43 63
E-Mail : syndicat.fo@ch-mantes-la-jolie.fr

Blog FORCE OUVRIERE hôpital de Mantes : <http://syndicatforceouvrierehopitaldemantes.hautetfort.com>